

A S<sup>t</sup> Just le 29 octobre 2021.

## Temps de pause : Attention aux mensonges !



La **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** a été informé de réunions avec le personnel des plieuses-colleuses organisée par le directeur des opérations et son responsable de transformation. Durant ces réunions, il a été exposé entre-autre, le travail du samedi après-midi et le temps de pause casse-croûte.

Il semblerait que les deux « coyotes » du directeur de site n'aient pas tout compris ou en tout cas pas compris la même chose que le délégué syndical **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just**. A moins qu'ils aient délibérément fait en

sorte de « dézinguer » et mettre en porte à faux les syndicats.

Concernant les samedis après-midi, **c'est uniquement sur la base du volontariat et avec 90€**. Si un.e salarié.e ne veut pas venir, ils ne peuvent pas lui imposer. Dans le cas contraire, contactez la **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** qui se fera un malin plaisir de rappeler les règles à ces deux messieurs. Mais en tout état de cause, la **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** n'empêchera pas tourner le samedi après-midi si des salarié.es veulent venir, mais attention, à ce jour, **la prime de 90€ n'est pas prévue pour les intérimaires**.

Autre point, la pause casse-croûte. Il y a bien eu une discussion sur le sujet entre le directeur du site et le délégué syndical **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** en date du 27 octobre. L'échange portait sur la possibilité de tourner durant les pauses casse-croûte sur plieuse-colleuse sur une période allant jusque décembre. C'est une mesure qui avait d'ailleurs déjà été mise en place par le passé, même si la **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** n'est pas vraiment en phase avec cette méthode, là aussi, si les salarié.es ne sont pas opposé.es, pourquoi pas. Mais à aucun moment la **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** n'a validé ou signé quoi que ce soit et pour une durée indéterminée, d'ailleurs il serait bien de savoir quelle organisation syndicale à validée. De l'avis de la **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just**, ni la **CFDT**, ni **FO** n'ont validé quoi que ce soit ! **La pause casse-croûte est encadrée par un accord, et dans cet accord, les horaires de ces pauses sont bien précisée**. Si la direction voulait revenir dessus, il faudrait qu'elle trouve un syndicat ou l'association de deux syndicats faisant 50% pour ratifier une telle mesure. La **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** souhaite bon courage à la direction !

Pour finir, la seule excuse qui sera utiliser par le directeur des opérations et le responsable de transformation sera de dire que les salarié.es ont mal compris. Là aussi, ce qui surprend la **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** est que personne ne comprend jamais rien chez DS Smith, est-ce réellement un problème de compréhension des salarié.es ou une communication volontairement tronquée faite pour mettre en porte à faux les salarié.es et les organisations syndicales ?

***La CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just***